

LE SUD-OUEST C'EST UNE...
**NOUVELLE
COLLECTE
UNIQUE**
- DE POLLUTION,
+ DE PROPRETÉ,
+ DE RECYCLAGE,
+ DE COMPOSTAGE.

LE SUD-OUEST C'EST DES...
**Îlots de fraîcheur
et de verdissement**

SPÉCIAL VERT

LE JOURNAL
D'INFORMATION
DES RÉSIDANTS DE
L'ARRONDISSEMENT
DU SUD-OUEST

VOL 1. NO 1 JUIN 2012

le bulletin

D U S U D - O U E S T

LE SUD-OUEST C'EST ...
1 arbre par citoyen

**Vous ne roulez pas ?
Coupez le moteur!**
Pour préserver la qualité de l'air
Pour moins de gaz à effet de serre
**POUR RESPIRER
DE L'AIR PUR**

Vos sapins ont maintenant
une seconde vie,
transformés en paillis dans
les parcs et les jardins
communautaires

LE SUD-OUEST C'EST ...
Défi climat, 5^e année.
En s'inscrivant, on prend
des initiatives pour lutter
contre les changements
climatiques de la Terre

**JARDINONS,
JARDINONS,
VERS QUATRE
FLEURONS**

LE SUD-OUEST C'EST UNE...
**COLLECTE
HEBDOMADAIRE
des résidus verts
d'avril à novembre**

LE SUD-OUEST C'EST...
**200 beaux
toits blancs**

Le Sud-Ouest c'est
une distribution
de fleurs
pour tous les jardiniers

LE SUD-OUEST
C'EST ...
2000 m³
de compostage
par année

POUR TERMINER, **100%**
UN BULLETIN VERT **RECYCLÉ**
pour vous tenir informé de votre actualité.
Svp ne pas jeter plutôt le recycler ou même le compostier!

Le Sud-Ouest
Montréal



À toutes les transformations qui nous inspirent et qui font avancer l'humanité.

Y-a-t-il une période de l'année plus propice que le printemps pour parler environnement, embellissement, ressourcement, renouvellement, et pourquoi pas, développement durable?

Si l'on veut un présent et un futur vert, urbain, intelligent, à échelle humaine, socialement équitable, écologiquement durable, économiquement efficace pour notre communauté et pour les générations à venir, ne devons-nous pas, plus que jamais, penser globalement et agir localement, ensemble?

Qu'on se le répète, tous les gestes comptent! Et chez nous, il y en a beaucoup! Vous en trouverez un aperçu dans les pages qui suivent. Qu'il s'agisse de gestes posés par l'arrondissement, par nos partenaires ou par vous, chers citoyens.

Plus qu'un clin d'œil, ce bulletin se veut une ode au printemps et à toutes les transformations qui nous inspirent et qui font avancer l'humanité.

Tout virage réussi exige de l'humain une prise de conscience, une volonté d'améliorer les choses, le désir de changer, le goût de l'action.

Dans le Sud-Ouest, nous avons de grandes ambitions que l'on cultive et que l'on nourrit. Et le jour de la récolte, on fait une grande fête. Et dites-vous bien que l'on sème depuis longtemps.

Il faut surtout garder à l'esprit que toute contribution, si petite soit-elle, qu'elle soit collective ou individuelle, est essentielle à la réussite d'un printemps meilleur.

Le maire de l'arrondissement,

Benoit Dorais

Plus de stations BIXI et de supports à vélos

Bonne nouvelle pour les adeptes du transport actif au moment où les températures rendent la pratique du vélo encore plus agréable : deux nouvelles stations BIXI sont apparues depuis quelques semaines dans le quartier Pointe-Saint-Charles. La première station est située sur la rue du Centre, au coin de la rue Island, soit au cœur de l'artère commerciale du quartier Pointe-Saint-Charles. La deuxième borne est installée à l'intersection des rues Ryde et Charlevoix, tout près de la piste cyclable de la rue Wellington, menant notamment au réseau cyclable de Verdun. Ces deux nouvelles bornes portent le nombre de stations à 19 dans l'arrondissement du Sud-Ouest.

De plus, sept nouveaux supports à vélo ont été installés l'année dernière sur la rue Notre-Dame, près du square Sir-George-Étienne-Cartier, la rue de la Station, la rue Rose-de-Lima, l'avenue Atwater, la rue Vinet, la rue du Dominion et la rue Chatham. Trois autres supports à vélo ont été placés près du marché Atwater.



Sur la photo, de gauche à droite : Huguette Roy, conseillère d'arrondissement dans Saint-Paul-Émaré, Véronique Fournier, conseillère de ville dans Saint-Henri-Petite-Bourgogne-Pointe-Saint-Charles et Benoit Dorais, maire de l'arrondissement.

Création de l'îlot de fraîcheur Mullins

À la fin des classes cette année, des travaux de réaménagement et de verdissement seront entrepris afin de transformer la rue Mullins et ses abords, entre Shearer et Hibernia, en îlot de fraîcheur urbain.

Cet investissement totalisant 500 000 \$ se fera en collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (Plan d'action sur les changements climatiques), la Commission scolaire de Montréal et la Société du Havre de Montréal, laquelle fournira les arbres qui seront plantés sur la rue Mullins et dans le parc-école Charles-Lemoine afin de créer des zones ombragées. Pour ce dernier projet, 60 % de la surface pavée sera retirée et remplacée par des surfaces perméables ou des zones plantées.

Les matériaux choisis permettront de réduire l'absorption de la chaleur et l'infiltration des eaux de pluie. L'arrondissement aménagera également une nouvelle aire de jeu pour les enfants de deux à cinq



ans au parc des Apprentis. « Outre la lutte aux îlots de chaleur, ce projet sera l'occasion pour l'école, le CPE Les enfants de l'avenir, les résidents et les organismes de la Maison Saint-Charles de mieux s'approprier les lieux et de maximiser leur potentiel, notamment en agriculture urbaine », a déclaré le maire.



À l'aube du dépôt du Plan local de développement durable 2012-2015

Le Sud-Ouest fait le point sur ses mesures vertes

Dans la foulée des nombreux projets mis de l'avant en matière de développement durable, le Sud-Ouest est à mettre la dernière touche à son *Plan local de développement durable 2012-2015*, qui sera prochainement adopté en conseil d'arrondissement.

Ainsi, le Sud-Ouest s'engage à participer activement à l'atteinte collective des orientations et des objectifs du *Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015*, tout en tenant compte de la spécificité de son territoire.

« Toits blancs, revêtements et pavés écologiques, verdissement, voitures écoénergétiques, collectes de déchets, de matières recyclables et d'encombrants la même journée... Notre nouveau plan de développement durable sera la suite logique de toutes nos actions en faveur de l'environnement. Le *Plan local de développement durable 2012-2015* nous permettra d'établir de nouveaux objectifs ambitieux et profitables pour la communauté », a expliqué le maire du Sud-Ouest, Benoit Dorais.

L'administration du Sud-Ouest comptera sur la contribution de ses employés, des résidents, de la communauté d'affaires et de ses partenaires pour mener à bien la réalisation des actions prévues dans son Plan de développement durable. « Cet outil reflètera notre vision du développement durable, un développement qui doit répondre aux besoins actuels tout en portant une grande attention aux générations futures », a ajouté le maire Dorais qui invite la population à se mobiliser et à emboîter le pas.

Quelques chiffres, quelques actions

Le Sud-Ouest s'est déjà bien lancé sur la voie du développement durable. Les mesures vertes mises de l'avant par l'arrondissement en 2011 pour lutter contre les îlots de chaleur ont permis d'importantes réductions de CO₂ et une augmentation de la surface végétalisée. Suite à cette réglementation, plus de 200 nouvelles toitures réfléchissantes ont été installées dans l'arrondissement durant la dernière année. Considérant



L'arrondissement a débuté la construction du futur woonerf Saint-Pierre, un espace asphalté de 12 400 m² qui sera transformé en un îlot de fraîcheur.

qu'une toiture réfléchissante moyenne de 100 m² réduit l'émission de CO₂ de 10 tonnes, ces nouvelles toitures contribueront à l'élimination d'environ 2000 tonnes de CO₂ par année. Tout nouveau projet de construction comptera au moins 20 % de verdissement, et la construction de stationnements extérieurs dans tout Griffintown est maintenant interdite.

L'arrondissement a également débuté la construction du futur woonerf Saint-Pierre, le 21 mars dernier. Un espace asphalté de 12 400 m² sera transformé en un îlot de fraîcheur. La centaine d'arbres plantés sur le site et les 2 600 m² de plates-bandes permettront d'éliminer des milliers de tonnes de CO₂. L'esquisse finale du woonerf est accessible au coin des rues Saint-Rémi et Saint-Ambroise.

Le Sud-Ouest, récipiendaire d'un prix en 2011 pour l'efficacité de ses mesures d'apaisement de la circulation, a installé quatre saillies vertes, deux

sur la rue Georges-Vanier et deux sur la rue Notre-Dame. Un nouveau terre-plein avec plantation d'arbres a également été aménagé sur Georges-Vanier, au coin de la rue Saint-Antoine, favorisant à la fois la réduction de la vitesse et le verdissement. La rue de la Montagne a aussi été reconfigurée en laissant de l'espace à la plantation d'arbres et de végétaux, tout en assurant une fluidité de la circulation.

L'arrondissement du Sud-Ouest participe également à la campagne *Révélez votre nature 2012-2013* du Conseil régional de l'environnement de Montréal (CREM), qui encourage les industries, commerces et institutions de l'île de Montréal à planter des arbres et à faire des aménagements écologiques sur leurs terrains privés.

Toutes ces mesures répondent déjà à plusieurs des objectifs du *Plan local de développement durable 2012-2015* qui sera déposé bientôt.



Le nouveau terre-plein avec plantation d'arbres aménagé sur Georges-Vanier, au coin de la rue Saint-Antoine, favorise à la fois la réduction de la vitesse et le verdissement.

Les poubelles et les bacs de recyclage s'envolent rapidement!

Les résidents ont répondu présents aux deux grands week-ends de distribution gratuite de poubelles et des nouveaux bacs de recyclage montréalais à l'essai, vente de compostières et ateliers de compostage et de recyclage, une activité organisée par l'arrondissement, en collaboration avec l'éco-quartier Sud-Ouest, les fins de semaine du 14-15 avril et 21-22 avril. Ainsi, dans le cadre de la collecte unique, près de 2000 poubelles ont

trouvé preneur au cours des deux fins de semaine. La totalité des 1500 nouveaux bacs de recyclage montréalais avec couvercle, dont le Sud-Ouest disposait, ont également été écoulés durant la fin de semaine, une exclusivité afin de les tester avant leur arrivée prévue à l'automne.

Sur la photo, Angelo d'Intino, un citoyen, est entouré des cinq élus du Sud-Ouest : Sophie Thiébaud, Véronique Fournier, Benoit Dorais, Daniel Bélanger et Huguette Roy.



MONTREAL UN AVENIR À CULTIVER



QUE VEUT-ON RÉCOLTER
DE L'AGRICULTURE URBAINE ?
ocpm.qc.ca/agricultureurbaine

Consultation publique sur l'agriculture urbaine au CÉDA le 13 juin

À la suite du dépôt d'une pétition qui a permis de recueillir près de 29 000 signatures pour demander la tenue d'une consultation publique sur l'agriculture urbaine à Montréal, en novembre dernier, l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) tiendra une consultation publique le mercredi 13 juin, à 19 h, au Comité d'éducation aux adultes de la Petite-Bourgogne et de Saint-Henri (CÉDA) situé au 2515, rue Delisle. Mentionnons que le 17 mai dernier, l'OCPM a tenu un colloque durant lequel des ateliers et des panels ont permis la discussion autour de divers thèmes relatifs à l'agriculture urbaine, notamment la sécurité alimentaire, la sensibilisation du milieu scolaire, les jardins collectifs et communautaires et les nouvelles initiatives commerciales.



Retour des marchés saisonniers dans le Sud-Ouest

Préoccupé par la sécurité alimentaire, l'arrondissement du Sud-Ouest est heureux de soutenir le retour des marchés saisonniers intérieurs et extérieurs sur notre territoire. Pour vous procurer des légumes et des fruits frais à moindre coût, il suffit de consulter notre site Internet à ville.montreal.qc.ca/sud-ouest pour connaître la liste des marchés ainsi que leur emplacement dans les parcs ou à l'intérieur de bâtiments.

Consultation publique

Le mercredi 13 juin, à 19 h
Comité d'éducation aux adultes
de la Petite-Bourgogne et de Saint-Henri (CÉDA)
2515, rue Delisle

POUR LES 14-35 ANS CONCOURS DE CHANSON SUR L'ENVIRONNEMENT

L'arrondissement du Sud-Ouest organise en collaboration avec Paradoxe, une entreprise d'insertion sociale spécialisée dans la gestion d'événements et dans la production audio et visuelle, un concours de chansons sur l'environnement. Composez une pièce de 2 à 3 minutes sur le thème de l'environnement et envoyez-nous votre démo avec le formulaire de participation disponible sur notre site Internet (ville.montreal.qc.ca/sud-ouest).



Courez la chance d'enregistrer professionnellement votre chanson dans les studios de Paradoxe et de l'interpréter lors d'un événement public de l'arrondissement du Sud-Ouest. Une belle façon de faire connaître votre talent et de partager votre amour de l'environnement!

Date limite pour l'envoi de votre chanson : 29 juin 2012

Tous les détails du concours sur le site Internet de l'arrondissement du Sud-Ouest : ville.montreal.qc.ca/sud-ouest.

Nouvel horaire de collectes depuis le 16 avril

À l'instar d'autres arrondissements qui ont réussi ce virage écoresponsable, tels que Verdun et Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, l'arrondissement du Sud-Ouest a opté pour l'implantation d'une collecte hebdomadaire à partir du 16 avril dernier.

Le nombre de collectes des déchets domestiques est passé de deux à une fois par semaine dans tous les secteurs de l'arrondissement. Fait à noter, toutes les collectes ont lieu la même journée par secteur. De 5 h à 8 h le jour de la collecte, les citoyens peuvent déposer les déchets domestiques, les gros morceaux (encombrants), les matières recyclables et les résidus verts en bordure de la voie publique.

L'arrondissement poursuit ainsi son engagement dans la voie du développement durable, en concordance avec la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles*, le *Plan directeur de gestion des*

matières résiduelles de l'agglomération de Montréal et le Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015. Cette décision s'inscrit dans la vision de développement durable de l'arrondissement et vise à encourager la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation (3RV).

Campagne de communication

L'arrondissement a lancé une vaste campagne de communication pour bien informer les citoyens de leur nouvel horaire de collecte. À la fin du mois de mars, les résidents et commerçants ont reçu dans leur boîte aux lettres un dépliant illustrant, à l'aide d'une carte, la journée des collectes dans chaque secteur. Des publicités et des communiqués ont également paru durant plusieurs semaines dans le journal *La Voix Pop*.

L'arrondissement a créé une section spéciale sur son site Internet et en a

fait la mention sur sa page Facebook. Une présentation du nouvel horaire de collectes a également eu lieu lors du conseil d'arrondissement du 3 avril 2012. Par ailleurs, depuis l'implantation du nouvel horaire le 16 avril, les inspecteurs de l'arrondissement patrouillent sans relâche les rues de l'arrondissement pour sensibiliser les citoyens au changement d'horaire et faire respecter le règlement sur la propreté. Enfin, au début du mois de mai, une lettre rappelant la journée de collecte a été distribuée dans tous les foyers de l'arrondissement.

Tous les détails sur le nouvel horaire de collectes sont publiés sur le site web de l'arrondissement à ville.montreal.qc.ca/sud-ouest. Les citoyens peuvent également inscrire leur code postal sur le site d'Info-collectes à ville.montreal.qc.ca/info-collectes pour connaître leur horaire. Pour tout autre renseignement, on peut joindre le 311.

Communauté

CONCOURS Tout déborde, il est temps d'agir



L'éco-quartier Sud-Ouest est à la recherche de 30 familles pour participer à un concours de réduction des déchets.

Durant une période de six semaines, les participants s'engagent à assister à deux ateliers gratuits et à donner accès au contenu de leur poubelle et à leur bac de recyclage au personnel de l'éco-quartier. Et non, il ne s'agit pas d'une nouvelle émission de télé réalité!

Des trucs et astuces seront également offerts aux participants durant le défi. La famille qui aura réduit la plus grande quantité de déchets remportera un prix qui sera distribué à tous les membres de la famille. On vous reviendra sur les résultats.

Si vous désirez plus de renseignements ou pour vous inscrire : maureen.blanc@ecoquartiersudouest.com ou au 514 872-0122, option 1.

Le nouveau bac montréalais fait son entrée

Vous avez peut-être remarqué la présence d'un nouveau bac de recyclage dans les rues du Sud-Ouest récemment? En effet, environ 1500 bacs montréalais ont été remis à des citoyens à la fin du mois d'avril, en guise de projet-pilote.

À la fois plus volumineux et plus facile à manœuvrer, le nouveau bac montréalais avec couvercle devrait être distribué à grande échelle dans l'arrondissement du Sud-Ouest dès l'automne prochain.

Le bac montréalais de 67 litres est un outil novateur qui a été conçu afin d'augmenter la quantité de

matières pouvant être mises au recyclage, améliorer la propreté dans les rues et faciliter la manipulation pour les citoyens et les collecteurs.



Une fois la distribution complétée, l'arrondissement sera doté d'un outil additionnel pour atteindre l'objectif de recyclage de 80 % d'ici 2019, en concordance avec le *Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015* et le *Plan local de développement durable 2012-2015*.

Selon les données 2010, l'arrondissement récupère 54 % des matières recyclables.

Lombri-compostage?

Lors de la fin de semaine de la poésie et de la Terre le 21 avril, un atelier de lombricompostage a été offert par l'éco-quartier Sud-Ouest à la bibliothèque Marie-Uguay.

Vers-vert-verre-vert

Le lendemain, dans cette même bibliothèque, sous la thématique *Vers-vert-verre-vert*, une conférence a été donnée par l'éco-quartier au sujet des arbres de notre écosystème et les participants ont créé un arbre de poésie avec du matériel recyclé.



En route vers quatre fleurons du Québec!

L'arrondissement du Sud-Ouest, récipiendaire de trois fleurons du Québec en 2009, vise maintenant l'obtention d'un quatrième fleuron en 2013.

« Woonerf, projets d'agriculture urbaine, aménagement d'espaces verts, de parcs et de ruelles vertes, distribution de fleurs, campagne de propreté : le Sud-Ouest met la barre haute pour embellir l'arrondissement. Cette année, nous aimerions que les industries, commerces et institutions (ICI) nous emboîtent le pas et nous aident à accéder à la classification de quatre fleurons! », a exprimé Huguette Roy, conseillère de Saint-Paul-Émard et responsable des travaux publics à l'arrondissement.

Soulignons que le Sud-Ouest était l'hôte récemment des *Ateliers verts 2012* des Fleurons du Québec au Jardin botanique de Montréal. L'arrondissement, fier d'être associé à cette journée entièrement consacrée à l'embellissement horticole durable et au verdissement, a eu la chance de partager ses réalisations en matière de verdissement et de lutte aux îlots de chaleur avec d'autres arrondissements montréalais et d'autres municipalités québécoises.

Plus de 350 municipalités québécoises détiennent la cote de classification horticole des Fleurons du Québec établie sur une échelle de 1 à 5. Cette reconnaissance officielle souligne les efforts municipaux et collectifs pour verdir et embellir durablement leur milieu de vie. Les récipiendaires de la 7^e édition des Fleurons du Québec seront dévoilés à l'automne 2013.

LE WOONERF SAINT-PIERRE Un modèle original de développement urbain

Transformer un îlot de chaleur en un véritable « poumon vert », voilà le défi qui sera relevé cet été par l'arrondissement du Sud-Ouest. Le collecteur Saint-Pierre dans Saint-Henri constitue un important îlot de chaleur et la création du futur woonerf visera à en contrer les effets néfastes. Cette métamorphose d'un espace de 12 400 m² en îlot de fraîcheur permettra également de faire une meilleure gestion des eaux de pluie, tout en intégrant des mesures d'apaisement de la circulation automobile. Une centaine d'arbres et 2 600 m² de plates-bandes y seront plantés.

« Nous avons vécu, avec les citoyens, la création d'un nouveau concept en matière urbaine. Le projet de woonerf est un bel exemple de requalification et de restruc-



turation de l'espace urbain dans un mode de développement durable. Et c'est une première à Montréal! Le woonerf contribuera à améliorer la qualité de l'air, la qualité de vie et le sentiment de sécurité des riverains... et il sera accessible dès cet automne! » a tenu à préciser le maire de l'arrondissement, Benoit Dorais.

Les citoyens peuvent voir l'esquisse finale du projet de woonerf sur la rue Saint-Rémi au coin de la rue Saint-Ambroise. Une page Internet a aussi été créée sur le site de l'arrondissement à ville.montreal.qc/sud-ouest.

PROMENADE SMITH

Le nom du gagnant du Concours de design urbain pour l'aménagement de la rue Smith dans Griffintown enfin dévoilé



La Ville de Montréal a dévoilé, le 26 avril dernier, le nom du lauréat du concours pancanadien de design urbain pour l'aménagement de la promenade Smith située dans le quartier Griffintown. Avec son projet intitulé « Granny Smith », la firme NIPPaysage s'est vue octroyer un contrat de services professionnels pour la préparation des plans et devis et la mise en œuvre du projet.

« Il s'agit d'une vision d'aménagement emballante! La création de ce nouvel espace contribuera grandement à améliorer la qualité de vie du quartier. Cet espace déstructuré deviendra un véritable lieu de rencontre et de socialisation faisant une grande place au verdissement », a tenu

à préciser la conseillère de la Ville, district de Saint-Henri—Petite-Bourgogne—Pointe-Saint-Charles et présidente du comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest, Véronique Fournier.

Le 26 mars dernier a eu lieu l'audition des quatre finalistes du concours de design urbain. Réunies au Théâtre Corona, environ 275 personnes ont pu découvrir le travail réalisé par des finalistes de talent, en plus d'être des témoins privilégiés d'une étape importante d'un processus de concours de design.

Pour plus de renseignements :
www.mtlunescodesign.com

La collecte des résidus verts, J'Y PARTICIPE!

Cette année, afin d'augmenter son taux de récupération des matières organiques, l'arrondissement a élargi sa période de collecte des résidus verts et de feuilles mortes. Ainsi, la collecte a lieu une fois par semaine, entre le 16 avril et le 16 novembre, la même journée que les collectes de déchets et de recyclage dans chaque secteur. L'arrondissement invite les citoyens à participer en grand nombre à cette collecte, laquelle permet de produire du compost qui sera ensuite redistribué aux citoyens. Le Sud-Ouest produit annuellement 2000 m³ de compost.

Résidus verts acceptés

les résidus de nettoyage et d'ouverture des jardins;

les résidus de déchaumage du terrain;

les résidus de sarclage;

les rognures de gazon (bien que l'on encourage l'herbicyclage);

les résidus du potager et des arbres fruitiers;

les feuilles mortes.

Matières refusées

les résidus alimentaires (notamment les restes de table);

la terre et la pierre;

les branches, les souches et les troncs d'arbres;

la litière d'animaux.

Contenants

Contenants rigides réutilisables (poubelles), boîtes de carton non cirées, sacs en papier compostables.

Points de collectes

Les résidus verts doivent être déposés en face de la propriété, en bordure de rue, de façon distincte des autres matières, de 5 h à 8 h.

Renseignements

ville.montreal.qc.ca/info-collectes



AGRILE DU FRÊNE

CHANGEMENTS À LA COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS

La présence de l'agrile du frêne, un petit insecte ravageur originaire d'Asie détecté à Montréal en 2011 qui s'attaque aux frênes, entraîne de légers changements dans la collecte des résidus verts.

Séparer les branches des autres matières

Afin de lutter contre l'infestation potentielle de l'agrile du frêne, les branches d'arbres (toutes essences confondues) doivent être ficelées en fagots par les citoyens et déposées à part des autres matières. **Cette intervention est indépendante des autres collectes de l'arrondissement.**

Informez l'arrondissement

Les citoyens doivent appeler au 311 pour aviser qu'il y a des branches ou des troncs d'arbres à ramasser. À l'intérieur de 72 heures, des employés de l'arrondissement iront les décharger sur place ou les ramasser.

Soulignons que dans le Sud-Ouest, les frênes représentent environ 40 % des arbres de rue et qu'aucun agrile n'y a été détecté jusqu'à maintenant. L'arrondissement prévoit la poursuite en continu des activités de dépistage de l'agrile du frêne.

Pour plus d'information sur l'agrile du frêne, on peut visiter le :
ville.montreal.qc.ca/agrile.

On lutte contre l'agrile du frêne



Attention!
Nos arbres sont menacés par un insecte ravageur qui s'attaque aux frênes. Par conséquent, les branches d'arbres et les résidus verts sont refusés aux éco-centres pour la période d'été 2012.
Contactez votre arrondissement ou votre ville pour savoir comment en disposer.

Renseignements : 311
ville.montreal.qc.ca/agrile

Montréal



De la couleur dans l'arrondissement

Avec le succès qu'a connu la journée de distribution de fleurs aux citoyens le samedi 26 mai dernier, il y aura encore davantage de couleurs et de fraîcheur dans les rues de l'arrondissement

En effet, plus de 13 000 fleurs annuelles, 3000 vivaces, 1000 plants de fines herbes et 800 plants de tomates ont été distribués aux citoyens du Sud-Ouest dans quatre lieux de l'arrondissement, ce qui contribuera à l'embellissement des quartiers tout en favorisant l'agriculture urbaine.

Concours d'embellissement

Du 22 mai au 25 juin, les citoyens sont invités à poursuivre leur démarche d'embellissement en s'inscrivant au

Concours d'embellissement 2012 dans l'une des trois catégories suivantes : façade la plus fleurie, les boîtes à fleurs et les contenants fleuris en façade ou le carré d'arbre le plus fleuri.

Le concours culminera à l'automne prochain par une soirée de remise de prix afin de récompenser les auteurs d'aménagements paysagers les plus réussis. Pour s'inscrire, il suffit de remplir le coupon disponible aux points de service de l'éco-quartier Sud-Ouest et au bureau Accès-Montréal, situé au 815, rue Bel-Air. Les citoyens et les groupes peuvent également s'inscrire en ligne sur le site Internet de l'arrondissement. Les juges analyseront toutes les candidatures au mois d'août.



Interventions originales pour la revitalisation du boulevard Monk



Cet été, plusieurs initiatives seront mises de l'avant par l'arrondissement du Sud-Ouest, en collaboration avec ses partenaires, pour embellir le paysage urbain du boulevard Monk. Les résidents du Sud-Ouest pourront admirer des affiches d'œuvre d'art géantes sur les murs de bâtiments du boulevard Monk, entre les rues Saint-Patrick et Allard.

Ce parcours culturel comprendra 11 affiches géantes dont deux seront installées au sol à la sortie du pont du boulevard Monk. Grâce à la contribution financière de 60 000 \$ prévue à l'accord de développement de la construction du Portail du Canal, l'arrondissement a pu confier la coordination du projet au Mouvement d'Art Public (MAP), un organisme voué à la promotion de la culture. « La présence d'œuvres d'art est une façon originale de revitaliser et de dynamiser cette artère commerciale. De plus, cette intervention permet de prévenir l'apparition de nombreux graffiti », indique Huguette Roy, conseillère de Saint-Paul—Émard. Le mobilier urbain situé sur cette artère subira une cure de rajeunissement : poubelles changées, bancs repeints, de même que du marquage au sol font partie des actions entreprises pour revitaliser le boulevard Monk. Par ailleurs, le Sud-Ouest ira de l'avant cette année avec un projet pilote novateur : un produit protecteur sera appliqué sur les fûts de lampadaires, ce qui facilitera le nettoyage des graffiti.

le bulletin
DU SUD-OUEST

ville.montreal.qc.ca/sud-ouest

 

Le Bulletin est une publication de la Division des relations avec les citoyens et des communications, Arrondissement du Sud-Ouest, Ville de Montréal

Tirage
39 000

Photographies
Ville de Montréal

Design et production
Studio, Communications
Ville de Montréal
10448_05-2012

Mai 2012
Imprimé sur du papier composé à 100% de fibres post-consommation.

SENSIBILISATION, PRÉVENTION, RÉPRESSION

L'arrondissement poursuit son programme d'effacement des graffiti

Le printemps est propice au nettoyage des rues. C'est aussi la période où l'on reprend l'effacement des graffiti. L'arrondissement a fait de la gestion des graffiti une de ses priorités en 2011 et reconduit les programmes entamés l'an dernier : prêt d'équipement aux citoyens par l'éco-quartier Sud-Ouest, effacement des graffiti sur nos artères commerciales, création de murales dans des endroits spécifiques et travail de prévention en collaboration avec le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) et les écoles du quartier.

Ces mesures concrètes permettent d'embellir notre milieu de vie tout en renforçant le sentiment de sécurité des citoyens. On vous rappelle que si vous désirez emprunter l'équipement pour



effacer les graffiti sur votre propriété, vous pouvez prendre un rendez-vous en téléphonant à l'éco-quartier Sud-Ouest au 514 872-0122. Par ailleurs, si vous êtes témoin d'un acte de vandalisme, nous vous invitons à communiquer rapidement avec le SPVM.